

II
Agriculture,
Commerces,
Artisanat,
Associations.

Textes, Photos, Montage : GUY LE FLOCH 2020. Reproduction Interdite



11- L'Agriculture

Comme pour toute la Bretagne, l'Agriculture est un des ferments économiques le plus important de notre territoire local. Si la répétition de chiffres est parfois rébarbative, il semble nécessaire de fixer quelques données : d'abord sur le Finistère, ensuite sur la commune de Dinéault. **Le Finistère** : (Données 2019) l'Agriculture de ce département occupe **7 750 chefs d'entreprises** et **5 500 salariés** sur les **5 740 exploitations** recensées. Elle peut potentiellement nourrir 3,3 millions d'habitants en lait (370 kg/h), 13 millions en porc (32 kg/h), 11,6 millions en légumes (50 kg/h). Le Finistère avoisine les 912 000 habitants et la Bretagne 3 335 400. Sans dresser la pyramide des âges, il faut noter que **4 500 chefs d'entreprises ont entre 50 et 60 ans et +** et globalement le nombre de **départ en retraite d'ici 5 ans atteindra les 2 000 exploitants**, alors que de 2013 à 2017 (**5 ans**) il n'y a eu que **767 installations**. Les **productions** se répartissent ainsi : **27% en lait, 23% en élevage hors sol, 19% en grandes cultures et légumes de plein champ, 11% en polyculture-polyélevage, 7% en maraîchage, horticulture, fruits et 6% en bovins viande**. L'agriculture finistérienne occupe 57 % de la superficie du département (soit **384 400 ha**) répartis ainsi : **41% en prairies, 27% en maïs, 24% en céréales et 6% en légumes**. L'agro-alimentaire représente **104 entreprises** pour **13 000 salariés** et **19 300 millions d'€ de CA**. Enfin, 678 entreprises travaillent en circuit court, 404 ha sont équipés de serres-verre et 13% des entreprises sont en agrobiologies.

Dinéault : (Données 2021) Il va de soit que cette commune a comme caractéristique le fait d'être rurale et par conséquent porte l'agriculture comme activité principale. Répartie sur **4763 ha**, elle en utilise **2 660 ha (56%)** et se sert d'un réseau routier de plus de 70 km, la plus grande longueur à vol d'oiseau affichant près de 9 km (du pied du Ménez-Hom à la pointe de Rosconnec). **35 exploitations** sont présentes avec près de 7 millions de litres de lait produits par 18 d'entre elles. Si l'âge moyen est de 48 ans, **7 exploitants ont plus de 55 ans, 12 entre 45 et 55 et 9 entre 26 et 45** sur les 28 chef(es) d'exploitation dont les âges sont recensés ; ainsi dans les **10 prochaines années, plus de la moitié d'entre eux auront pris leur retraite et cessé de produire** s'il n'y a pas de reprise ! **59% des exploitations travaillent avec 1 UTH (Unité Travail Homme)**, 29% avec 2 UTH pour 40% à plus de 80 ha, 20% de 21 à 80 ha et 29% de 5 (et -) à 20 ha. Les productions s'échelonnent entre le **lait (53%)**, le maraîchage 17%, l'aviiculture 12% , les bovins viande 6%, le reste étant partagé entre ovins-caprins, équins, légumes de plein champ... La forme juridique des exploitations : **54% individuelles**, 26% en EARL (Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée), 11% en GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) et enfin 9% autres structures différentes...

Voici posée la situation ! A la lecture plus fine de ces chiffres, le point clé apparaît comme étant le non-renouvellement des chefs(es) d'exploitation et bien entendu la prise en charge des productions laissées pour compte sur le territoire. Ceci montre, à n'en pas douter, et sur l'ensemble du Finistère, l'ampleur de la tâche et **le danger imminent de l'auto-insuffisance** quoi que l'on puisse penser ! Et quoi qu'on en dise, nous pourrions **perdre notre agriculture et rendre la terre à la friche...** La France n'a-t-elle pas **déjà perdu son textile, son industrie, etc...**!

Ainsi, l'agriculture de Dinéault et ses agriculteurs comme ceux de la région, au même titre que les consommateurs, sont confrontés à de terribles dilemmes et à des défis : **sauvegarder les outils de production**, soutenir la volonté de **l'indépendance alimentaire**, celle-ci étant primordiale sauf à accepter la consommation de produits de pays moins respectueux des normes sanitaires imposées au monde agricole en France. Mais les problèmes ne se résument pas simplement en quelques mots. Différentes lois tentent de réguler certains paradoxes comme la **loi ALUR** qui met en jeu le partage des surfaces alimentaires et les besoins d'urbanisation ou encore la **loi EGALIM** qui a comme principe fondamental un retour des justes prix agricoles face à la segmentation des prix et à la réorganisation des filières. Ces 2 lois ont comme objectifs, la **protection du foncier** et la non artificialisation de terres agricoles ainsi que de relever le **défi de l'emploi** en rendant l'attractivité au métier et la possibilité de son renouvellement. Un autre défi concerne l'évolution de la profession au travers des pratiques dans les différentes filières de production pour qu'elles deviennent **économiquement et socialement** acceptables. . D'autres orientations doivent être prises en compte comme la **transition énergétique** ou climatique, la reconquête de **l'eau** dans certains territoires, et puis, rendre lisibles les **liens avec le consommateur**. Enfin, mettre en place une vraie **politique agricole**, faire **connaître les métiers** et **activer les conditions du « Vivre Ensemble »**. Il en va du futur et du bien-être de nos enfants !!!!



Services Généraux

Mairie : 02.98.26.00.55. Site : Dineol.fr Adresse Mail : mairie-dineault@wanadoo.fr
Agence Postale : 02.98.26.02.10 (ouverte le matin).
Bibliothèque : 02 98 26 05 32.
École Publique Mixte Pierre Douguet : 02.98.26.02.98.
École Privée Mixte Sainte Anne : 02.98.26.00.90.
École de Gendarmerie : 02.98.86.44.00.

Services de Santé

Médecin : Dr Pierre-Yves BOILLEY – Maison Médicale : 02.98.81.22.35.
Cabinet d'Infirmières : 07.57.44.58.89.
Pharmacie : Céline.DEBARD : 02.98.26.02.57.
Transport de malades assis : David LE PHILIPPE : 02.98.26.07.87.
Foyer de Vie : Les Genêts d'Or : 02.98.86.17.93.
Colocation « Âges et Vie » : 08.01.07.08.09.

Commerces

Bar, Tabac, Journaux, FDJ : « Bar des Sports » : 02.98.26.04.25.
Boulangerie-Pâtisserie : « La Huche à Pain » : 02.98.26.01.76.
Épicerie : « Din Héol » 02.98.26.00.61. (En attente d'un nouveau gérant)
Restaurant, Bar à Vins et Traditionnel : « Les Folatières » : 02.98.26.04.98.

Marchés

Les Halles Couvertes : Marché local. Produits bio et horticulture. Samedi matin
Boucherie Charcuterie : Maison LE GRAND : 02.98.92.50.25. Samedi 9h/12h. (Sur le Marché).

Agriculture

Exploitations bio, Productions locales: ovins, maraîchage, volaille etc... (# 12 exploitations)
Exploitations conventionnelles : lait, porc, volaille, céréales, élevages (# 20 exploitations)
Ventes directes : Légumes, Volailles, Produits laitiers etc... (# 11 exploitations)

Services

Coiffure à domicile : « Gwen Coiffure » : Rosconnec : 06.40.07.35.21.
Salons de Coiffure : « Le Salon d'Eïse » : 14 Rue du Chap : 02.29.25.08.70.
Taxi : David LE PHILIPPE : 02.98.26.07.87.

Artisans

Broderie : La « Broderik » Ty Here : 06.37.56.03.93.
Calligraphie, Art Thérapeute : Anne-Marie L'HARIDON. «Atelier du Ménez-Hom »: 09.64.26.03.26.
Carreleur : « GOLHEN CARRELAGE » 15 Gwarem Vras : 07 62 12 05 76
Construction-Rénovation Bâtiments Agri. : André BIDEAU : 06.07.89.05.24.
Électricité - Chauffage : Laurent TRELLU : 02.98.26.09.22.
Entretien Jardin – Petit jardinage : Gaëtan MIOSSEC : 06.40.09.82.63
Garage toutes marques : Garage RANNOU – Motrio : 02.98.26.03.57.
Menuiserie – Charpente : Michel LE STUM : 02.98.26.03.26.
Menuiserie Décoration Intérieure : Sébastien MIOSSEC : 06.65.62.40.65.
Paysagiste - Entretien Jardin : Noël LE GALL : 06 42 25 20 41
Peinture – Ravalement : MORE PEINTURE : 08.99.86.45.19.
Rénovation-Maçonnerie : Pascal LE STUM : 02.98.26.06.35.

Autres PME-PMI

Centrale béton : LAFARGE Ty Vougeret : 02.98.86.24.00.
Paysagiste, Elagage : Yves GARO : 06.22.69.77.67.
Travaux Agricoles : Jean-Michel INIAL : 02.98.86.28.79 – 06.66.55.43.13.
Travaux Publics, Transports : Sébastien GOASGUEN : 02.98.26.04.34.


13 - Les Associations

16


Les Associations communales sont nombreuses et variées Comme partout ailleurs, elles assurent la vie sociale, culturelle, sportive et festive de la cité.

La **responsabilisation et le partage, l'ouverture d'esprit, le développement personnel, • le respect, • le devoir de mémoire sont autant de valeurs** que partage la commune en accompagnant les associations qui le souhaitent. L'objectif est de parvenir à une **synergie** entre les actions de la municipalité et celles des associations.


La présentation suivante n'est pas exhaustive mais prend en compte les principales associations qui ont bénéficié, au titre de 2019, et après en avoir fait la demande, d'une subvention :




Plus de 50 ans d'activité pour cette association loi 1901. Mise en sommeil en 2007, elle réussira sa relance en 2014. Ses activités concernent l'animation de la commune à travers différents événements tels Concerts religieux et profanes, spectacles, trails etc....) Son point d'orgues : les **Fêtes de la Pentecôte** qui se déroulent sur 3 jours. (Fête foraine. Feux d'Artifice. jeux etc...). Pdt : (en attente)




Cette association loi 1901 est sportive et concentrée sur le football. Engagée en championnat départemental, elle travaille également avec une école de jeunes et profite des équipements que la commune met à sa disposition : terrain de football, vestiaires, douches etc... Le manque d'effectifs l'a obligée à renoncer en 2019 à la compétition. Association Sportive Dinéaultaise Pdt : (En attente)




En 1968, un arrêté préfectoral crée l'Association Foncière de Remembrement (AFR) En 2004, une ordonnance réforme l'AFR pour en faire l'**AFAF**. (**A**ssociations **F**oncières d'**A**ménagement **F**oncier **A**gricole et **F**orestier) à caractère administratif avec un budget de fonctionnement. Objectif :entretien des chemins d'exploitation dont elle est propriétaire, ce qui représente environ 50 km à Dinéault. Pdt : **Marcel PERENNEZ**




Le Comité des Œuvres Sociales des Personnels de la commune de Dinéault (C.O.S.) a été créé en 1979. Son but est de créer et d'entretenir entre ses membres des liens d'amitié. Il se livre à une action sociale en apportant à ses adhérents et à leurs familles une aide morale et matérielle, dans les domaines définis par le règlement intérieur arrêté par le Conseil d'Administration. Pdte : (En attente)




Deux sociétés de Chasse arpentent le territoire de Dinéault. La première, « **La Bécassine** » créée en 1932 compte aujourd'hui une vingtaine de chasseurs et occupe la partie sud de la commune sur un peu plus de 600 ha. Pdt : **Yann GOURITEN**. La seconde « **La Communale** » fêtait en 2019, ses 80 ans en 2019. Avec une quarantaine d'adhérents, elle organise tous les deux ans avec un vif succès la « **Fête des Chasseurs** » Pdt : **Eric BODIOU**




GENERATIONS MOUVEMENT LES AINÉS RURAUX est basé sur des valeurs : solidarité et partage, lien social, lutte contre le "mal vieillir" des habitants, Cette association française de retraités (loi 1901) compte 10 000 clubs et 730 000 adhérents environ en France. Le club Sant Dispar créé le 25 janvier 1978 regroupe actuellement une quarantaine de membres. Pdte : **Aline LAINE**



Après 20 ans comme comédienne, clown, et art-thérapeute à Paris, Sabine VOETGLIN anime, en tant que professeur de théâtre, des ateliers à Châteaulin et Dinéault, dans le cadre de l'association DYNAMO qu'elle a créée en 2014. À Dinéault, trois ateliers sont ouverts : les enfants, les adolescents et les adultes. Pdte : **Sabine VOETGLIN**



L'association YAKADANSE fondée en 2014. Objectifs l'apprentissage et l'exercice de la danse de salon en loisirs. Ces pratiques concernent : Cha-cha, Rock, Rumba, Tango, Valse, Salsa, Samba, Bachata, Quikstep, Passo-doble... accompagnés de professeurs diplômés. Elles se déroulent sur le parquet bois de la salle de La Tour d'Auvergne. Stages et thés dansants sont également organisés. Pdt : **Thomas AMADU**.



L'association S'CAPADE créée en juin 2014 a pour but de dynamiser la vie communale et intercommunale en proposant diverses sorties pour tout public : Ces sorties permettent de développer des rencontres et ainsi créer des liens d'amitié. Elle compte une centaine d'adhérents. Elle est ouverte à tous, moyennant une cotisation annuelle (de septembre à septembre) de 10 € /personne ou 15 € /couple. Pdte : **Christine PRIGENT**. <http://scapade.emonsite.com/pages/presentation.html>